



GROUPE RATP

DES CADRES, DES AGENTS DE
MAÎTRISE ET DES TECHNICIENS
SUPÉRIEURS

Le + syndical

AGENDA SOCIAL

En remarque liminaire, la CFE CGC RATP observe que c'est la première fois depuis fort longtemps que le Président Directeur Général convie les organisations syndicales à la définition d'un agenda social et nous tenons à vous remercier tant pour votre invitation que pour votre présence.

Ceci étant dit, il ne faudrait pas que l'arbre cache la forêt, à savoir que la qualité des participants à cette réunion ne masque l'absence d'un réel dialogue social.

En effet, monsieur le Président, dans la mesure où vous avez souhaité associer les organisations syndicales, nous ne comprendrions pas que les demandes syndicales ne soient pas prises en compte dans cet agenda. En effet, celui-ci ne constitue en aucune manière un engagement des partenaires sociaux sur la mise en œuvre de telle ou telle mesure mais une simple garantie d'aborder les questions posées.

Si l'on en croit la définition du Littré un agenda c'est « un petit carnet destiné à noter les choses qu'on doit faire », s'agissant d'un agenda social, il serait donc logique que les choses à faire le soit dans le domaine social.

La CFE CGC RATP souhaite participer activement au remplissage de cet agenda qui, à ses yeux, doit être complété d'un calendrier.

Hormis la négociation d'un nouveau plan d'épargne entreprise consécutive à la dénonciation par l'entreprise de l'accord précédent démontrant ainsi l'excellence du dialogue social interne, pour notre organisation syndicale, dans cet agenda social doivent être inscrites, les problématiques suivantes pour l'année 2010 :

- **La politique salariale** dont nous souhaitons qu'elle soit évoquée dans les meilleurs délais ;
- **Le 13^{ème} mois**, sujet pour lequel nous souhaitons un avenant au protocole existant afin qu'il soit égal au salaire statutaire du mois de novembre de l'année de versement
- **La reconduction du dispositif « Générations solidaires » notamment pour ce qui concerne la Cessation Progressive d'Activités ;**
- **La prise en compte de la diversité sous tous ses aspects dans la politique sociale de l'entreprise notamment par la création d'une mission diversité au niveau le mieux approprié ;**
- **L'amélioration de la prise en charge des frais de transport domicile – travail ;**
- **La refonte des dispositions relatives aux facilités de circulation pour les familles d'agents ;**
- **La prise en charge par la CCAS jusqu'au 25^{ème} anniversaire, des enfants poursuivant leurs études ;**
- **L'harmonisation et la majoration de l'indemnité de départ à la retraite, notamment pour prendre en compte la fiscalisation à compter du 1^{er} janvier 2010 de la part non encore assujettie à l'impôt ;**
- **La revalorisation des gratifications « Médailles d'honneur » ;**
- **L'étude sur la mise en place du télétravail**
- **La plateforme de l'encadrement** pour laquelle nous souhaitons l'élaboration d'un avenant afin de rééquilibrer les dynamiques d'avancement cadres et maîtrises.

Cet agenda ne serait pas complet s'il ne mentionnait pas la renégociation du nouveau droit syndical ainsi que la négociation du protocole électoral pour les élections professionnelles de fin d'année.

Enfin, nous tenons à réaffirmer que, plutôt que de discuter d'un agenda social ne couvrant que l'année 2010, la CFE CGC RATP reste demandeur d'une négociation relative à l'élaboration d'un volet social d'accompagnement du plan d'entreprise se terminant en 2012, à l'instar de celui signé le 24 novembre 2004 pour le plan d'entreprise précédent.